

Calendrier prévisionnel 2019

SSIAP 2 & SSIAP 3

Sessions inter-entreprises

SSIAP 2 – Chef d’équipe – 80 heures (Examen inclus)	SSIAP 3 –Chef de Service – 224 heures (Examen inclus)
Session sur deux semaines consécutives 04 octobre 2019 au 18 octobre 2019	Nous consulter

Rappel (Arrêté modifié du 02 mai 2005) : Pour accéder à la formation SSIAP2, le candidat doit être titulaire du SSIAP1 ou équivalent **et** avoir exercé l’emploi d’agent de sécurité incendie pendant 1607 h sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.